

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Comité provincial d'examen des bulletins scolaires

Vue d'ensemble des résultats et résumé du plan d'action

Aout 2014

Vue d'ensemble des résultats

Les parents et les éducateurs ont exprimé des inquiétudes concernant les bulletins scolaires de la province et, en réponse à ces inquiétudes, nous avons organisé un sondage public en vue d'offrir aux parents, aux élèves, aux enseignants et aux administrateurs l'occasion d'exprimer plus spécifiquement leurs inquiétudes et de faire des suggestions d'améliorations à apporter. Les questionnaires du sondage sont restés disponibles en ligne sur le site Web du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du 19 mars au 11 avril 2014.

Le sondage comprenait des questionnaires distincts pour les parents, les élèves, les enseignants et les administrateurs. On demandait aux gens d'indiquer le ou les niveaux de scolarisation pertinents pour eux et on leur posait des questions correspondant aux niveaux de scolarisation indiqués.

Le sondage comprenait des questions sur les différentes sections du bulletin scolaire : le profil de l'apprenant, les notes et descriptions et les commentaires des enseignants. Il portait également sur le bulletin scolaire pour la maternelle. Les questions fournissaient des énoncés spécifiques et demandaient aux gens d'indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec ces énoncés et de faire des commentaires sur chaque section du bulletin. La présente vue d'ensemble fournit un résumé d'ordre général des principaux constats tirés du sondage.

Profil de l'apprenant

Au total, 5811 personnes ont rempli complètement ou partiellement le questionnaire. Sur ce total :

- 2637 personnes s'identifient comme étant des parents (soit 45 p. 100);
- 2374 personnes s'identifient comme étant des enseignants (soit 41 p. 100);
- 544 personnes s'identifient comme étant des élèves de la 6^e à la 12^e année (soit 9 p. 100);
- 256 personnes s'identifient comme étant des administrateurs (soit 4 p. 100).

Principaux constats

Dans l'ensemble, les parents veulent que les commentaires des enseignants indiquent les forces et les difficultés de l'élève et ce que les parents peuvent faire pour l'aider dans son apprentissage à la maison. Les parents ayant participé au sondage suggèrent de personnaliser ou d'individualiser davantage les commentaires et d'expliquer clairement ce que les élèves peuvent faire pour s'améliorer et ce que les parents peuvent faire pour apporter du soutien à la maison.

- Au total, 57 p. 100 des **parents** ayant participé au sondage trouvent que les commentaires des enseignants ne les aident pas à comprendre dans quels domaines leur enfant s'avère avoir des difficultés.
- Au total, 63 p. 100 des **parents** ayant participé au sondage trouvent que les commentaires des enseignants ne les aident pas à comprendre les notes et les descriptions contenues dans le bulletin.
- Au total, 62 p. 100 des **parents** ayant participé au sondage trouvent que les commentaires des enseignants ne les aident pas à soutenir leur enfant dans son apprentissage à la maison.
- Au total, 61 p. 100 des **enseignants** ayant participé au sondage trouvent que les commentaires n'aident pas les élèves à comprendre les progrès qu'ils font dans chaque matière.
- Environ 40 p. 100 des **élèves** ayant participé au sondage trouvent que les commentaires des enseignants ne les aident pas à comprendre ce qu'ils ont appris (36 p. 100) ou dans quels domaines ils ont des difficultés (44 p. 100).

PROFIL DE L'APPRENANT

Le profil de l'apprenant est perçu de façon positive par la majorité des participants. Leurs remarques indiquent qu'il est important d'avoir des commentaires clairs de la part des enseignants pour accompagner le profil de l'apprenant, de façon à expliquer les résultats de l'élève.

- Les **parents** ayant participé au sondage trouvent, pour la majorité d'entre eux, que le profil de l'apprenant les aide à comprendre les forces de leur enfant dans l'acquisition d'habitudes de travail et d'aptitudes à la vie en société et qu'il est tout aussi important pour eux que la note obtenue.
- Au total, 68 p. 100 des **parents** d'élèves de la maternelle à la 6^e année et 57 p. 100 des parents d'élèves de la 7^e à la 12^e année ayant participé au sondage trouvent qu'ils arrivent à utiliser les informations du profil de l'apprenant pour soutenir leur enfant à la maison.
- Au total, 80 p. 100 des **enseignants de la maternelle à la 6^e année** ayant participé au sondage trouvent que le profil de l'apprenant est utile pour communiquer aux parents le développement de l'élève sur le plan des aptitudes à la vie en société et des habitudes de travail et 78 p. 100 d'entre eux trouvent que le profil est facile à comprendre pour les parents; le pourcentage est nettement inférieur pour les **enseignants de la 7^e à la 12^e année** ayant participé au sondage, puisque seulement 52 p. 100 d'entre eux trouvent que le profil de l'apprenant est utile pour communiquer aux parents le développement de l'élève et 57 p. 100 trouvent qu'il est facile à comprendre pour les parents.

1^{re} À 8^e ANNÉE

Pour les élèves de la 1^{re} à la 8^e année, les parents souhaitent qu'on clarifie davantage les notes dans le bulletin et ce qu'elles signifient. Les parents indiquent que les descriptions des notes, introduites en septembre 2013, sont parfois difficiles à comprendre et les enseignants indiquent qu'il leur faut plus d'informations pour pouvoir les expliquer aux parents. Les élèves ont une réaction plus positive concernant l'utilité des notes et des descriptions.

- Au total, 56 p. 100 des **parents** ayant participé au sondage trouvent que les notes et les descriptions aident à communiquer les progrès de l'élève à l'école; moins de la moitié d'entre eux (46 p. 100) trouvent que les notes et les descriptions leur sont utiles pour aider leur enfant dans son apprentissage à la maison.
- Au total, 58 p. 100 des **enseignants** ayant participé au sondage trouvent que les notes et les descriptions n'aident pas à assurer la communication sur les progrès et les résultats de l'élève à l'école.
- Au total, 68 p. 100 des **élèves (de la 6^e à la 8^e année)** ayant participé au sondage trouvent que les notes et les descriptions les aident à comprendre leurs résultats à l'école.

9^e À 12^e ANNÉE

Dans l'ensemble, de la 9^e à la 12^e année, les personnes ayant participé au sondage réagissent de façon positive aux notes en pourcentage. Mais les réponses des élèves semblent indiquer que, par elles-mêmes, les notes du bulletin scolaire ne fournissent pas assez d'informations pour les aider à améliorer leur apprentissage. Les réactions des parents lors du sondage semblent indiquer qu'ils aimeraient que les descriptions des notes soient plus claires.

- Au total, 84 p. 100 des **parents** et 81 p. 100 des **élèves** ayant participé au sondage trouvent que les notes en pourcentage les aident à comprendre les résultats scolaires.
- Au total, 75 p. 100 des **parents** ayant participé au sondage trouvent qu'ils arrivent à utiliser les informations fournies par les notes et les descriptions pour aider leur enfant dans son apprentissage à la maison.
- La moitié seulement (52 p. 100) des **élèves** ayant participé au sondage trouvent que les notes et les descriptions les aident à comprendre ce qu'ils doivent faire pour améliorer leur apprentissage.

Résumé du plan d'action

À partir de l'analyse du comité provincial d'examen des bulletins scolaires, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est en train de modifier la rédaction des bulletins scolaires afin de répondre aux préoccupations exprimées par les parents, les enseignants, les administrateurs et les élèves. Nous avons élaboré un plan d'action, que nous avons communiqué au personnel des conseils scolaires et qui décrit les responsabilités du ministère, des directions générales, des directions des écoles et des enseignants. Ce plan d'action contient des attentes et des responsabilités spécifiques, afin de garantir l'amélioration des bulletins scolaires.

À partir des constats initiaux du sondage définis en juin 2014, la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a recommandé d'apporter aux bulletins scolaires les améliorations suivantes :

- utilisation d'un langage clair, sans jargon
- commentaires individualisés pour l'élève concerné — en fonction des forces de l'élève, des domaines à améliorer et de ce qu'il peut faire pour s'améliorer
- suggestions aux parents sur ce qu'ils peuvent faire pour soutenir l'enfant dans son apprentissage à la maison

Mesures pour 2014–2015

ENSEIGNANTS / DIRECTIONS D'ÉCOLE

- Les plans de communication des enseignants comprendront une liste offrant diverses occasions aux parents de communiquer avec eux : rencontres, soirées sur le programme d'études, courriel, etc. Ceci permettra d'offrir plus facilement une rétroaction continue sur l'apprentissage des élèves.
- On utilisera davantage le portail M-12 pour les parents et les élèves comme outil de communication pour les familles et pour la mise en œuvre en cours du cahier de notes de PowerTeacher. À mesure que nous poursuivrons la mise en œuvre du cahier de notes, les enseignants acquerront la capacité de communiquer plus d'informations sur les progrès des élèves, de sorte que les parents auront plus facilement accès à des informations à jour sur les progrès réalisés par leur enfant.
- Les directions des écoles collaboreront avec les enseignants en vue de leur offrir régulièrement du soutien et de contrôler la rédaction des bulletins de façon à ce que ces bulletins soient un outil convivial pour les parents et offrent une rétroaction honnête sur les progrès et les résultats des élèves.
- Les enseignants continueront de s'assurer que les commentaires du bulletin sont bien personnalisés, parleront des forces des élèves et des domaines à améliorer et feront des suggestions en vue de permettre aux parents de soutenir leur enfant dans son apprentissage à la maison.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

- On offrira des sessions de perfectionnement professionnel aux directions des écoles.
- On élaborera des lignes directrices pour les commentaires du profil de l'apprenant et pour les commentaires sur les cours/matières et on les communiquera aux enseignants et aux directions des écoles. Cela leur fournira des instructions claires sur ce qu'il faut inclure dans les commentaires en fonction des informations dont les parents ont besoin.
- On élaborera des ressources pour faciliter la communication avec les parents sur les changements mis en œuvre. Les directions des écoles disposeront d'informations qu'ils pourront inclure dans des présentations, des bulletins d'information, leur site Web, etc. Tous les parents recevront des informations sur le bulletin scolaire avant la fin de la première période pour les rapports, en novembre 2014.
- Le ministère collaborera avec le personnel des conseils scolaires en vue de s'assurer que les enseignants et les directions des écoles disposent de ressources de perfectionnement professionnel. Les enseignants et les administrateurs ont indiqué qu'ils souhaitaient disposer de messages cohérents et de ressources cohérentes pour faciliter l'amélioration des bulletins scolaires. On assurera la révision et la distribution des ressources élaborées pour l'année scolaire 2013–2014, ainsi que la production de nouvelles ressources qui aideront les directions des écoles et les enseignants à déterminer sur quels domaines de l'évaluation et de la production de rapports ils souhaitent ou doivent se concentrer en premier.

CHANGEMENTS DANS LE MODÈLE DE BULLETIN SCOLAIRE POUR L'AUTOMNE 2014

En plus des changements mentionnés ci-dessus, on apportera, pour la période prenant fin en novembre, des changements aux modèles de bulletin scolaire suivants :

- On modifiera les notes et les descriptions pour la 7^e et la 8^e année afin qu'elles incluent des pourcentages.
- On ajoutera une section de commentaires pour les enseignants spécialisés (musique et éducation physique), afin qu'ils aient la possibilité d'apporter leur contribution à la section du profil de l'apprenant dans le bulletin scolaire de la maternelle à la 8^e année.
- On révisera le profil de l'apprenant pour la maternelle afin que le langage soit adapté à ce niveau scolaire.
- Le premier bulletin scolaire pour la maternelle comprendra un profil de l'apprenant, une section de commentaires pour le profil de l'apprenant, une section sur l'assiduité et une section de commentaires sur l'anglais ou le français et sur les mathématiques.
- Les bulletins scolaires de la maternelle pour le deuxième et le troisième trimestre comprendront l'ensemble des matières.

Prochaines étapes

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance élaborera une politique sur l'appréciation du rendement, l'évaluation et les bulletins scolaires, qui sera mise en œuvre lors de l'année scolaire 2015–2016. En outre, le ministère contrôlera en continu la mise en œuvre des changements apportés aux bulletins. Le ministère rencontrera le comité provincial d'examen des bulletins scolaires pour tenir le groupe au courant des progrès dans la mise en œuvre des changements et discutera de la question de savoir s'il est nécessaire de procéder à d'autres améliorations dans la façon dont les bulletins scolaires sont rédigés.

